

## Programme de pays pour la Mauritanie (2012-2016)

### Table des matières

		<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I.	Analyse de la situation .....	1-4	2
II.	Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience.....	5	2
III.	Programme proposé.....	6-9	3
IV.	Gestion, suivi et évaluation du programme.....	10	4
Annexe	Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Mauritanie.....		6

## **I. Analyse de la situation**

1. La crise politique de 2008 a débouché en juillet 2009 sur la tenue d'une élection présidentielle. L'année 2010 a été marquée par la reprise de la coopération entre la Mauritanie et ses partenaires suite au retour à l'ordre constitutionnel. Sur le plan politique, les acteurs nationaux concernés continuent de négocier les modalités du dialogue et de la réconciliation nationale. Les autorités publiques ont engagé des réformes axées sur la bonne gouvernance et l'amélioration des conditions de vie des pauvres. En 2010, le pays a entrepris les travaux de formulation du troisième plan d'action (2011-2015) du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP III).

2. Cependant, les défis de développement demeurent importants. La Mauritanie reste classée parmi les pays les moins avancés, avec un produit intérieur brut par habitant de 1 123 dollars en 2010. L'économie, faiblement diversifiée, subit fortement les chocs extérieurs. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne progresse plus guère depuis quelques années. Le rapport de 2010 montre que les déficits principaux concernent les secteurs de la santé, de l'environnement, de l'emploi et du genre. Ainsi, les taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle se situent à des niveaux très élevés (122‰ et 686 décès pour 100 000 naissances vivantes, respectivement, avec des cibles fixées à 45‰ et 232 à l'horizon 2015). En matière de genre, même si la parité est atteinte dans le cycle primaire, on note des retards substantiels quant à la participation économique des femmes et à la parité filles/garçons dans le secondaire. La situation globale des OMD se traduit par un faible niveau de développement humain en 2010 avec un indice du développement humain de 0,433, ce qui place la Mauritanie au 136<sup>e</sup> rang mondial des 169 pays classés. Il convient de constater que les stratégies successives de lutte contre la pauvreté ne sont pas parvenues à réduire le phénomène en milieu rural, où vit la majorité de la population (62%). En effet, malgré la diminution globale de l'incidence de la pauvreté (de 46,7% à 42% entre 2004 et 2008), on relève une légère augmentation du phénomène en milieu rural (59 à 59,4%). Cela s'explique par le faible impact des stratégies de développement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Par ailleurs, le développement des services de base reste insuffisant. Sur le plan de l'emploi, les taux de chômage (31%) et de sous-emploi (14%) sont élevés, et le secteur informel est très dominant (85%).

3. Selon les années et périodes de l'année, entre 18% et 31% des ruraux sont dans une situation d'insécurité alimentaire ; cet état de fait est lié, entre autres, à un faible accès des populations à des ressources productives qui demeurent limitées et fragilisées par la dégradation des terres et les effets du changement climatique. La Mauritanie est confrontée à d'autres défis découlant de l'évolution du climat (inondations, sécheresses, montée des eaux marines, dégradation de la biodiversité), avec des conséquences négatives sur le développement humain.

4. Malgré les efforts du Gouvernement en faveur de l'unité nationale, à travers notamment les programmes de réinsertion des rapatriés et d'éradication des séquelles de l'esclavage, la poursuite des réformes en matière de gouvernance démocratique et économique demeure indispensable. Ainsi convient-il de renforcer les institutions démocratiques, de poursuivre la lutte contre la corruption et de soutenir les politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté afin d'atténuer les risques de fragilisation de la cohésion sociale. Par ailleurs, le climat d'insécurité qui règne dans la sous-région est une autre source de préoccupation majeure qui nécessite des projets à impact rapide de création d'emplois pour les jeunes.

## **II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience**

5. Les conclusions des différentes évaluations réalisées pendant la période d'exécution du programme de 2009 à 2010 ont permis de mettre en exergue un certain nombre de résultats, nonobstant la brève durée du programme, qui s'est déroulé pour une grande partie de 2009 dans une situation de crise institutionnelle. Dans le domaine de la gouvernance démocratique, le PNUD a apporté une contribution au renforcement des capacités du Parlement, qui s'est doté de sa première Commission de l'information.

L'appui du PNUD a permis l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et l'élaboration d'une stratégie nationale d'institutionnalisation du genre. Dans le domaine de l'environnement, l'appui du PNUD a permis l'inclusion de la gouvernance environnementale dans le plan d'action du CSLPIII et la formulation d'Action 21 dans quatre départements. Néanmoins, les capacités d'exécution des engagements en matière de gouvernance environnementale, surtout au niveau sectoriel et régional, demeurent à renforcer. En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, le PNUD a contribué à élargir la base des analyses indispensables à la définition des stratégies et politiques de développement et a apporté son appui à la formulation du CSLPIII et de ses déclinaisons régionales. Il a aussi contribué au succès de la Table ronde pour la Mauritanie qui s'est tenue à Bruxelles en 2010 et a permis de mobiliser d'importants engagements financiers pour le développement. L'appui du PNUD a permis la mise en place d'infrastructures communautaires et de mécanismes de gestion conjoints associant les populations rapatriées et les populations d'accueil. Le programme précédent a connu certaines difficultés, dues notamment à la faiblesse des capacités d'exécution nationales et à l'instabilité institutionnelle, qui n'a pas favorisé la pérennisation des interventions. Le programme proposé s'appuiera sur les leçons apprises : a) en privilégiant les interventions ayant un impact direct sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables ; b) en renforçant la prise en compte efficiente de la dimension renforcement des capacités du Gouvernement et de la société civile, surtout pour le pilotage du développement au niveau décentralisé ; c) en intégrant la possibilité d'un appui soutenu à l'exécution nationale et d) en renforçant l'appui institutionnel à la lutte contre la corruption.

### **III. Programme proposé**

6. Le présent programme, qui couvre la période du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012-2016, intervient en appui aux initiatives nationales lancées au titre des priorités stratégiques du CSLPIII (2011-2015). Les efforts du PNUD porteront sur la création d'un environnement favorable au développement, à travers la consolidation de la gouvernance démocratique, ainsi que sur le soutien aux politiques et stratégies nationales de développement, notamment dans les quatre régions ciblées par les interventions du PNUD en matière de planification du développement humain (Programme ARTGOLD). Des programmes communautaires intégrés seront mis en œuvre ; ils auront un impact multiplicateur sur l'amélioration de la cohésion sociale et l'unité nationale et mettront en corrélation la lutte contre la pauvreté à travers la création d'emplois au niveau local et les impératifs d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'atténuation des effets du changement climatique et de renforcement de la participation et de la gouvernance locale. Les interventions seront conduites en partenariat avec les acteurs clés du Gouvernement, ainsi que les organisations du système des Nations Unies et la société civile. L'assistance du PNUD sera focalisée sur trois axes fondamentaux: a) Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; b) Gouvernance démocratique et économique et cohésion sociale ; c) Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles.

#### Axe 1 : Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

7. L'action du PNUD sera centrée sur trois priorités: a) la formulation de stratégies et politiques axées sur la croissance inclusive pour un meilleur accès des pauvres aux moyens et techniques de production; b) la formulation de stratégies et politiques axées sur la création d'emplois salariés ou indépendants, surtout pour les jeunes et les femmes ; et c) l'amélioration des capacités locales et communautaires au service de la création d'emplois et de revenus à travers la préservation et la valorisation économique durable des ressources naturelles, et l'adaptation au changement climatique. Le PNUD aidera le Gouvernement à rendre le plan d'action 2011-2015 du CSLPIII opérationnel de manière qu'il se traduise dans des stratégies de croissance économique et sectorielles inclusives, créatrices d'emplois, en vue d'un renforcement de la cohésion sociale et de l'accès des femmes aux facteurs de production. Par ailleurs, le PNUD assurera une meilleure connaissance du phénomène de la pauvreté dans ses différentes dimensions et sa dynamique. La stratégie

nationale de sécurité alimentaire fera l'objet d'une attention particulière, notamment en matière d'accès au capital productif et d'application d'un cadre réglementaire pour le foncier fondé sur les droits. L'appui-conseil s'accompagnera d'un renforcement des capacités institutionnelles et communautaires au niveau local, pour la création d'emplois salariés ou indépendants, par le biais d'actions pilotes. Les interventions du PNUD dans ce domaine privilégieront des programmes de développement local ayant un impact transversal sur la protection et la valorisation des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique ainsi que la sécurité alimentaire, l'égalité de genre et la cohésion sociale. Le PNUD testera également des approches innovantes pour l'utilisation des énergies renouvelables en milieu rural, pour l'aide à la prise de décision et à la formulation des politiques de développement rural et d'accès universel aux services.

#### Axe 2 : Gouvernance démocratique et économique et cohésion sociale

8. L'appui du PNUD visera l'amélioration des capacités nationales d'exécution des politiques et programmes et d'offre de services et biens publics de qualité, dans un contexte de renforcement de la gouvernance démocratique. Le PNUD focalisera son appui sur trois priorités: a) le développement des capacités des institutions démocratiques, notamment le Parlement, pour une meilleure participation et un meilleur contrôle de l'action publique ; b) le renforcement des capacités de l'administration publique pour une conduite plus efficace et plus transparente des politiques de développement axées sur les OMD ; c) le renforcement des capacités nationales de promotion de la cohésion sociale à travers la pleine jouissance des droits humains, surtout ceux des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés. Le PNUD accompagnera la mise en œuvre du CSLPIII, de la stratégie d'institutionnalisation du genre, de la stratégie de lutte contre la corruption et de la stratégie pour les droits de l'homme. Il aidera le Gouvernement à rendre le plan d'action 2011-2015 du CSLPIII opérationnel en ce qui concerne les mécanismes de suivi-évaluation et un système fiable de collecte, analyse et diffusion de données désagrégées par sexe. En outre, l'accent sera mis sur une régionalisation du CSLPIII mobilisant les acteurs locaux et en cohérence avec les stratégies sectorielles nationales, dans quatre régions pilotes. Le PNUD maintiendra également ses appuis au renforcement des mécanismes de coordination de l'aide. En outre, le cadre électoral sera renforcé et les institutions démocratiques, notamment le Parlement et la société civile, seront soutenues.

#### Axe 3 : Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles

9. Le PNUD visera dans ses interventions certaines initiatives phares ayant un impact direct sur la réduction de la pauvreté. Par exemple, il appuiera le Gouvernement dans la mise en place d'un partenariat innovant pour la protection de la biodiversité marine et côtière dans le contexte de l'exploitation gazière et pétrolière, afin de protéger les ressources halieutiques du pays. Il appuiera également les efforts du Gouvernement pour la mise en place d'un cadre propice au développement des énergies renouvelables, de manière à pallier les situations de pauvreté énergétique, surtout dans les zones rurales. Le PNUD renforcera les capacités du ministère de l'Environnement et du Développement durable en matière de coordination intersectorielle, de suivi et de contrôle environnemental et de mise en œuvre du Plan national pour l'environnement, du Plan national d'adaptation au changement climatique et du Plan d'action national pour la gestion des risques et des catastrophes.

### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

10. Le programme de pays sera exécuté essentiellement à travers la modalité d'exécution nationale, pour laquelle le PNUD pourra fournir des services d'appui et envisager des programmes d'appui à l'exécution nationale. Dans certains cas, le PNUD pourra recourir à la modalité d'exécution directe après consultation avec le Gouvernement. Il pourra aussi demander l'activation de la procédure accélérée. Le bureau de pays s'emploiera à intégrer progressivement des unités thématiques environnement et pauvreté et à se doter de personnel spécialisé dans la programmation du développement sensible aux risques de crise. Il assurera la coordination des activités dans les régions d'intervention à travers

l'emploi de Volontaires des Nations Unies. L'année 2011 marquera l'introduction de l'Approche harmonisée des transferts monétaires dans les institutions du système des Nations Unies. Le programme sera exécuté de préférence à travers des programmes conjoints exécutés en association avec les organisations onusiennes notamment dans les domaines de l'appui au système statistique national, de la promotion de la cohésion sociale, de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique. Afin de maximiser l'impact de ses interventions, le PNUD travaillera en partenariat avec un large échantillon d'organisations de la société civile. La mobilisation des ressources sera renforcée à travers une stratégie déployée avec les organisations du système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Les mécanismes de suivi/évaluation du programme seront ancrés dans le mécanisme interinstitutions de suivi du PNUAD. Les examens annuels du programme permettront de faire le point des progrès accomplis et les résultats obtenus seront consignés dans des rapports annuels.

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Mauritanie

<b>Objectif ou priorité nationale : Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire (CSLP III axe 2/PNUAD axes 1 et 3)</b>					
<p><b>Résultats du programme de pays/PNUAD:</b> 1) Les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production en vue d'améliorer leurs conditions de vie ; 2) Dans les zones d'intervention, les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, ont accès à des possibilités diversifiées d'emploi salarié ou indépendant pour améliorer leurs revenus ; 3) Les populations pauvres, notamment les jeunes et les femmes, tirent au niveau local des bénéfices durables de la valorisation des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique. <b>Indicateurs de résultats:</b> incidence de la pauvreté en milieu rural et taux de chômage des jeunes. <b>Domaines d'intervention du Plan stratégique:</b> Lutte contre la pauvreté et réalisation des OMD</p>					
<b>Contributions du partenaire gouvernemental</b>	<b>Contributions des autres partenaires</b>	<b>Contributions du PNUD</b>	<b>Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD</b>	<b>Produits indicatifs du programme de pays</b>	<b>Montant indicatif des ressources, par résultat (en dollars des Etats-Unis)</b>
Le Gouvernement focalisera ses efforts sur le renforcement des structures d'encadrement rural et œuvrera à la cohérence du dispositif de promotion de l'emploi	Les autres partenaires appuieront des programmes d'assistance alimentaire, d'infrastructure et d'intensification agricole. La Banque mondiale appuiera l'amélioration du climat des affaires	Le PNUD contribuera à la mise en oeuvre du CSLP III à travers des politiques créatrices d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, ainsi que des projets de développement local intégré	Les grandes politiques sectorielles intègrent les orientations stratégiques du CSLP III Donnée de base: 0 Cible: 3 secteurs (à déterminer) Pourcentage de femmes et de jeunes qui bénéficient de programmes d'aide à l'emploi Donnée de base :0 Cibles 50% et 30%, respectivement	Les analyses et consultations publiques, la planification de la Stratégie nationale de promotion de l'emploi ont été menées à bien La méthodologie pilote de création d'emplois par la gestion des ressources naturelles a été élaborée et diffusée	<b>Ressources générales 3 800 000</b>
					<b>Autres ressources 6 000 000</b>
<b>Priorité nationale ou objectif: Amélioration de la gouvernance économique, démocratique, territoriale et locale, contrôle citoyen de l'action publique et renforcement des capacités des acteurs (CSLP III axe 4/PNUAD axe 4)</b>					
<p><b>Résultats du programme de pays/ PNUAD :</b> 4) Les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leurs fonctions et favorisent la participation et le contrôle citoyens ; 5) L'administration publique dispose de capacités et compétences accrues pour une conduite plus efficace des politiques de développement axées sur les OMD, y compris à travers l'approche sensible au genre ; 6) Les institutions, les personnes vulnérables et les acteurs de la société civile sont engagés plus activement pour favoriser la cohésion sociale, dans une perspective de pleine jouissance des droits humains. <b>Indicateurs de résultats:</b> pourcentage des mandats électifs exercés par des femmes; indice de perception de la corruption. <b>Domaine d'intervention du Plan stratégique:</b> Gouvernance</p>					

démocratique					
Le Gouvernement poursuivra les réformes de gouvernance économique, la modernisation de l'administration et les efforts en matière de droits humains	Les partenaires de développement contribuent à la réforme de la justice, au renforcement du cadre macroéconomique et des capacités de l'administration, y compris dans le cadre de la décentralisation	Le PNUD appuiera le renforcement des capacités de pilotage participatif du développement au niveau national et régional, et du cadre réglementaire en vue de la consolidation de la démocratie, des droits humains et de la prévention des conflits	La proportion de femmes parlementaires en position de leadership à l'Assemblée a augmenté Donnée de base: 20% Cible: 30% La stratégie nationale de cohésion sociale est opérationnelle Donnée de base : aucune Cible: atteindre les critères opérationnels minimum	Les structures nationales et locales (quatre régions) disposent d'outils de planification, gestion et suivi-évaluation du CSLPIII et des OMD sensibles au genre La législation électorale est codifiée et sensible au genre; la cellule d'appui au Parlement est opérationnelle	<b>Ressources générales</b> <b>3 858 000</b>
<b>Autres ressources</b> <b>12 000 000</b>					
<b>Priorité nationale ou objectif: Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles dans l'optique d'une réduction de la pauvreté et d'une meilleure adaptation au changement climatique (CSLPIII axes 2 et 4/PNUAD axe 3)</b>					
<b>Priorités nationales ou objectifs :</b> 7) Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et le changement climatique dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement. <b>Indicateur de résultats:</b> Nombre de stratégies sectorielles intégrant les dimensions environnementales suivant les normes internationales. <b>Domaines d'intervention du Plan stratégique:</b> énergie et environnement					
Le Gouvernement contribuera à mettre en place les capacités institutionnelles de coordination et de gestion environnementale	Les partenaires contribueront au renforcement des capacités institutionnelles. La Banque mondiale appuiera le système d'information environnementale	Le PNUD appuiera la formulation de politiques intégrant la protection et la valorisation des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique dans la lutte contre la pauvreté	Pourcentage des énergies renouvelables dans la production énergétique Donnée de base: 0 Cible:10% Taux d'utilisation des combustibles non ligneux. Donnée de base : 10% Cible:30%	Le cadre de promotion des énergies renouvelables est élaboré et la phase pilote est engagée Le mécanisme de concertation sur la biodiversité dans le secteur des hydrocarbures est opérationnel	<b>Ressources générales</b> <b>1 500 000</b>
<b>Autres ressources</b> <b>8 000 000</b>					

## COSTED EVALUATION PLAN

UNDAF/ CPD Outcome	Strategic Plan Results Area	Evaluation Title	Partners (joint evaluation)	Evaluation commissioned by (if not UNDP)	Type of evaluation	Planned Evaluation Completion Date	Estimated Cost	Provisional Source of Funding
<b>Project Evaluations</b>								
Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones d'interventions, ont accès à des opportunités diversifiées d'emploi et d'auto-emploi pour améliorer leurs revenus	Promoting inclusive growth, gender equality and achievement of the MDGs	Final Evaluation of MDG-F " Patrimoine Tradition et Créativité au service du développement »"	UNDP/Secretariat MDG-F	Secretariat MDG-F	Project Evaluation	2012	30,000	MDG-F Fund
Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et les changements climatiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement	Promoting adaptation to climate change	Final Evaluation of « Adaptation aux changements climatiques côtiers »	UNDP/GEF	GEF	Project Evaluation	2012	20,000	Project
Les institutions, les personnes vulnérables et les acteurs de la société civile sont plus activement engagés au niveau national et local, pour favoriser la cohésion sociale, dans une perspective de plein jouissance des droits humains par tous	Enhancing conflict prevention and disaster-risk management capabilities	Final Evaluation of MDG-F "Prévention des conflits"	UNDP/Secretariat MDG-F	Secretariat MDG-F	Project Evaluation	2013	30,000	MDG-F Fund
Les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leurs fonctions, et favorisent la participation et le contrôle	Fostering inclusive participation	Evaluation of « appui à la consolidation de la démocratie »	UNDP	UNDP	Project Evaluation	2013	20,000	Project



citoyens								
Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et les changements climatiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement	Mobilizing environmental financing	Final Evaluation of « Partenariat pour intégrer la biodiversité marine et côtière dans le développement du secteur des hydrocarbures »	UNDP/GEF	UNDP	Project Evaluation	2014	20,000	Project
L'administration publique dispose de capacités et compétences accrues pour une conduite plus efficace des politiques de développement, y inclus à travers de l'approche sensible au genre	Strengthening accountable and responsive governing institutions	Final evaluation for "Programme Cadre ART GOLD Mauritanie"	UNDP/UNCDF	UNDP	Project Evaluation	2014	20,000	Project
<b>Outcome evaluations</b>								
Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones d'interventions, ont accès à des opportunités diversifiées d'emploi et d'auto-emploi pour améliorer leurs revenus	Promoting inclusive growth, gender equality and achievement of the MDGs	Evaluation of the outcome	UNDP	UNDP	Outcome Evaluation	2015	45,000	TRAC
Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et les changements climatiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement	Mainstreaming environment and energy	Evaluation of the outcome	UNDP	UNDP	Outcome Evaluation	2015	45,000	TRAC
<b>Thematic Evaluations</b>								
	Expanding access to environmental	Analyse des interventions du PNUD en matière	UNDP	UNDP	Thematic Evaluation	2016	45,000	TRAC

	and energy services for the poor	de développement communautaire						
<b>Other Evaluation</b>								
		UNDAF Final Evaluation	UNDP, UNICEF, UNFPA, PAM	UNCT	Thematic Evaluation	2016	25,000(1)	TRAC

(1) UNDP share only